

BILLET DE QUARTIER 'Bellevue-Route du Peyré'



Mercredi 10 mai 2017 – 20 heures – salle de Bellevue

Mot de bienvenue de Monsieur le Maire.

Présentation des Adjoints présents, soit :

- Daniel MEYNARD, Adjoint, Association Politique culturelle
- Jean-Jacques MIRANDE, Adjoint, Travaux Habitat Urbanisme Déplacements

La réunion se déroulera en 3 temps : 1) Projection d'un clip présentant les actions en matière d'environnement et d'espaces verts. 2) Intervention de Thierry Suire, Responsable du service Espaces verts de la Commune qui échangera avec vous sur deux actualités : la lutte contre le moustique tigre et le zéro pesticide. 3) Retour sur les points évoqués lors de la dernière réunion.

RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DE LA REUNION DU 12 OCTOBRE 2016

SALLE MUNICIPALE DE BELLEVUE

M. Le Maire (M) : la mise à jour de la signalétique de la salle est en cours. Une nouvelle plaque « Salle municipale Bellevue-Quartier Est » sera apposée prochainement.

RESEAU TELEPHONIQUE

M: lorsque les riverains signalent des fils téléphoniques à terre, les services Techniques procèdent à un signalement auprès des services de la société Orange. Par ailleurs, la société Orange vient de mettre en place une plate-forme numérique dédiée permettant tant aux professionnels qu'aux particuliers de signaler les poteaux cassées, les fils à terre. L'adresse internet de cette plate-forme est la suivante : <u>dommages-reseaux.orange.fr</u>

Habitant (H) : plusieurs signalements ont été effectués et une intervention a enfin eu lieu, mais cela n'empêche pas que nous vous le signalions aussi.

Intervention Jean-Jacques Mirande (JJM) : c'est exact, n'hésitez pas à appeler l'accueil de la Mairie : toutes les demandes sont tracées et cela permet d'avoir deux niveaux d'entrée et de suivre les demandes.

M: plus nous sommes nombreux à solliciter les services d'Orange, plus nous avons de chance que les requêtes aboutissent.

NUMEROTATION DES HABITATIONS

M : la numérotation métrique de l'ensemble des voies du secteur route du Peyré a été effectuée par les services Techniques municipaux. La commande des plaques de numérotation est en cours.

H: et le chemin de la Carrerasse, avant c'était un lieu-dit mais maintenant il y a de de nombreuses habitations.

H: c'est également vrai pour le chemin de Souèges.

M: je demanderai aux services Techniques de traiter également ces deux chemins.

Voirie

Route du Peyré : installation d'un abribus, à hauteur de la chicane.

M: les services Techniques se sont rendus sur site. Une étude d'implantation d'un abribus a été réalisée et l'investissement financier se montera à 1 500€.

JJM: nous avons sollicité l'AA et le Conseil Départemental mais nous avons reçu un avis négatif. Notre souci est de trouver un abribus démontable ce qui explique les délais de réalisation de ce projet.

 ${\bf M}$: ce mobilier sera installé par la Commune, car si nous n'intervenons pas personne ne mettra en œuvre.

H : l'abribus sera-t-il équipé d'un éclairage ?

JJM: non.

H: en hiver, le matin et le soir il fait noir, le quartier se peuple de plus en plus d'enfants.

JJM: l'éclairage public est de la compétence exclusive de l'Agglomération d'Agen (AA) mais cela ne sera pas fait, alors nous réfléchissons à la mise en place d'un éclairage solaire.

H: l'abri est à implanter sur la chicane.

JJM: nous devons traiter la problématique de la sécurité mais nous prenons en compte votre observation.

H : la route qui va du pont de l'autoroute jusqu'à la chicane est en mauvais état, on ne compte plus les nids de poule.

M: les nids de poules ont été bouchés, nous interviendrons à nouveau si nécessaire.

H: il y a 2 trous énormes à l'entrée du lotissement. De plus, il y a un trou très profond en bordure de route, à côté du transformateur et devant le chemin de Souèges. Un grillage a juste été posé.

M: c'est noté.

SECURITE ROUTIERE

H: les automobilistes ont tendance à se déporter sur la gauche pour éviter la chicane et roulent à des vitesses excessives à cet endroit.

M: nous avons demandé à la Police municipale (PM) d'effectuer des contrôles réguliers sur cette voie, sachant par ailleurs qu'une ligne blanche médiane permet de bien séparer les deux axes de la chaussée et que la peinture de cette bande médiane sera reprise dans le courant de l'année dans le cadre du marché de signalisation horizontale.

H : je souhaiterais plus de contrôle par la Police municipale.

M : nous allons intensifier les contrôles mais inévitablement les policiers verbaliseront également les gens du quartier.

H: le ralentisseur a nettement amélioré la situation.

JJM: nous avons cependant déjà enregistré en Mairie des plaintes d'automobilistes qui « accrochent » leur voiture sur les ralentisseurs. Je précise néanmoins que celui de la route du Peyré est conforme à la réglementation.

M: vous vous en souvenez, nous nous étions ensemble posé la question de l'implantation d'un ralentisseur dans le lotissement. Nous étions venus sur site échanger avec les riverains directement concernés. La conclusion générale a été négative car le désagrément de la vitesse était moins important que le bruit éventuellement généré par l'équipement.

H: moi, les ralentisseurs ça me met tout en vrac dans le camion.

H: **chemin de la Carrerasse**: l'installation du dos d'âne serait à compléter par le traçage d'une ligne blanche continue jusqu'à la chicane car les gens roulent à gauche.

M: les automobilistes sont obligés à un moment donné de se déporter pour passer la chicane, nous allons voir jusqu'où nous pourrions prolonger la ligne blanche. Une nouvelle tranche de travaux est prévue cet été.

FLUX IMPORTANT DE VEHICULES ET VITESSE EXCESSIVE

JJM: suite aux contacts avec le Maire d'Estillac, une information a été faite aux entreprises pour qu'elles évitent ce chemin. Il a été convenu de se revoir fin juin pour faire un nouveau point. Nous attendons également vos retours.

H: je suis dans la partie qui monte, il y a toujours autant de circulation, les gens se doublent et empiètent sur les fossés.

JJM: pour que les services interviennent, il faut appréhender la totalité du problème. C'est ce que nous essayons de faire avec le Maire d'Estillac afin de limiter les poids-lourds.

H: il n'y a presque plus de poids-lourds, c'est surtout des véhicules légers.

H : vous aviez abordé la possibilité de mettre en place un feu « récompense » ?

M: l'implantation d'un ralentisseur a été réalisée peu de temps après notre dernière réunion de quartier. Les feux tricolores, en revanche, sont de la compétence de l'Agglomération d'Agen (AA). Pour celui installé avenue des Pyrénées cela a pris 2 ans et demi. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'implanter un ralentisseur, car là c'est la Commune qui intervient. Nous verrons ce que cela donne. Mais d'ores et déjà est ce que cela a amélioré la situation?

H: oui, les gens sont obligés de ralentir. Les gens qui arrivent du plateau ne sont pas contents mais c'est efficace.

M: il est vrai que certains automobilistes peuvent griller des feux, alors que les ralentisseurs les contraignent réellement à ralentir.

JJM: j'ajoute que les techniciens de l'AA nous ont indiqué que, dans les endroits isolés, les automobilistes finissent par s'habituer au feu récompense et les résultats s'amenuisent.

H: le ralentisseur c'est sûrement la meilleure solution.

EAU PLUVIALE

H : chemins de Souèges, Escournat et Carrerasse : constat d'un sérieux problème d'écoulement des eaux pluviales.

M: le croisement des véhicules sur la voie et le ravinement ont dégradé les accotements. Nous allons prévoir un entretien cet été pour conforter ceux-ci et mieux diriger les flux d'eau.

H: *l*es fossés sont bouchés avec le fauchage de l'herbe, est-il possible d'envisager un curage des fossés ?

M: une visite sur site a été réalisée par les services Techniques afin de comprendre les phénomènes et préconiser des solutions pérennes mais aucune anomalie n'a été constatée. Une nouvelle visite est prévue lors d'un épisode de fortes pluies.

JJM: quoi qu'il en soit, les services Techniques vont intervenir pour gérer l'écoulement des eaux pluviales. Ces travaux ne peuvent se faire que l'été et c'est justement programmé pour cet été.

H: il leur faut des lunettes, dès qu'il pleut ça ravine, les trous se forment de nouveau et l'eau s'écoule une fois de plus sur la route.

JJM: je me suis rendu sur place avec les services techniques, je vous rassure les agents ont des yeux mais il faut qu'ils puissent disposer des moyens financiers pour intervenir. La dernière tranche reste à réaliser mais la situation est complexe de par l'étroitesse de la route et la pente importante. Ce que l'on souhaite dans un premier temps c'est parvenir à traiter la problématique du trafic avec le Maire d'Estillac.

M: il faut que l'on se mette d'accord avec Monsieur Gilly avant de mettre en œuvre ces travaux coûteux.

H : n'oubliez pas également le flux important de véhicules chemin de Bernou.

JJM: chemin de Bernou, c'est récurrent, mais cette voie appartient à l'Etat.

H : dans ce cas, demander à la PM de réaliser des contrôles.

H: le feu ne devrait pas y être car ça bouchonne, lorsqu'il clignote le trafic est plus fluide.

H: l'idéal serait un rond-point.

JJM: c'est un problème qui ne peut pas être résolu seulement pas la Commune.

NETTOYAGE DES BAS-COTES

H: qui décide du nettoyage des bas-côtés à l'épareuse?

M: c'est la Commune et l'opération s'effectue en 3 temps : une 1^{re}coupe est réalisée dès la 2^e quinzaine d'avril, une 2^e coupe dans la 2^equinzaine de juin. Lors de ces 2 coupes, le nettoyage se fait à chaque fois, sur le bord de la chaussée et sur un côté du fossé puis tous les obstacles situés sur la partie fauchée font l'objet d'un détourage à l'aide d'une débroussailleuse (tête de ponts, panneaux de signalisation, poteaux électriques ou téléphoniques). La 3^e coupe se fait la 1^{re} quinzaine de septembre et prend la largeur totale de l'accotement. Je vous ai préparé une diapo présentant ce schéma de coupe que j'ai d'ailleurs déjà transmis à l'un de vous.

H: oui, c'est explicite.

H : chemin de Bernou, le côté talus n'a pas été fait, les herbes sont très hautes.

H: idem chemin de Souèges.

JJM: le talus n'appartient peut être pas à la Commune mais pour le chemin de Bernou, nous allons demander aux services Techniques de passer. Nous avons le même problème ailleurs notamment à Monbusq ou parfois nous ne traitons pas les talus car ils appartiennent à des espaces privés. Quand ce type d'information remonte, les services interviennent.

M : c'est aussi le but des réunions de quartier. Les services ne peuvent pas tout voir et vous êtes les mieux placés pour faire les signalements.

H: Bellevue existe aussi. Sur la voirie, il existe des trous énormes. Le jour où vous avez des sous, vous pouvez changer les lampadaires ?

JJM: quand vous nous avez élus, nous avons investi les Commissions de l'AA et je peux vous assurer que la majorité des élus ont les mêmes problématiques, c'est pourquoi nous avons demandé que soit engagée une campagne de rénovation du parc. Le Président de l'AA avait, dans un premier temps, estimé que cela coûterait trop cher mais les services ont continué à travailler le dossier et il s'avère qu'au bout de 10 ans, les économies réalisées sur le fonctionnement permettraient d'amortir le montant des investissements. Une campagne test est menée sur certains points de l'Agglomération Agenaise et notamment au Passage d'Agen. Ainsi, les lampes ont été remplacées par des ampoules leds. Parallèlement, des baisses d'éclairage et des coupures entre minuit et 5h ont été effectuées. Le vécu des riverains participant à l'expérimentation est recueilli et, fin 2017, nous devrions avoir le compte-rendu de cette expérimentation. Nous espérons que cela nous permettra d'envisager au minimum des remplacements de lampes.

H : pourrait-on avoir une guirlande pour les fêtes de fin d'année. Avant, nous en avions une.

M: je le sais, mais depuis, nous avons connu une baisse du financement annuel de l'Etat d'un montant de 800 000€ en moins.

Intervention Daniel Meynard (DM): il faut savoir que ces éclairages ont une durée de vie très courte et demandent des changements fréquents de lampes. Cette année, nous allons en réparer une partie et regrouper les illuminations sur les quartiers où il y a le plus de passage.

 ${\bf M}:$ une chose est sûre : nous ne pourrons pas en mettre dans tous les quartiers.

H: et le solaire?

M: malheureusement, aujourd'hui, c'est 10 fois plus cher qu'un éclairage traditionnel. Pour Noël, nous ne pourrons en mettre qu'à l'entrée du lotissement.

FIBRE OPTIQUE

H: et l'implantation de la fibre optique dans les coins perdus?

DM: la Commune a organisé une réunion publique le 9 décembre 2016, salle J.Ferrat au centre culturel. La société Orange est intervenue pour expliquer le plan de déploiement et les temps de raccordement. L'engagement formel a été pris d'équiper en fibre optique l'ensemble du territoire communal.

M : c'est la bataille que nous avons menée pour que l'ensemble de la Commune soit raccordable.

DM: à ce jour, le déploiement est largement engagé et de nombreux habitants ont d'ores et déjà accès à ce service. Sur certains secteurs, les choses sont un peu plus complexes et les voies aériennes doivent êtres empruntées.

M: si besoin, nous leur rappellerons leur engagement pour 2017 : tout le monde sera éligible.

NUISANCES SONORES

H: au niveau des avions du club des parachutistes, nous avons fait un nouveau courrier.

M : vous me donnez l'occasion d'aborder les 3 points que je souhaitais évoquer ce soir. Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour la boîte à livres, en souhaitant que d'autres quartiers s'en inspirent. Ensuite, j'ai signé avec Mme le Préfet, une convention pour expérimenter la « Participation Citoyenne ». Le dispositif «participation citoyenne» permet d'assurer une coordination des résidents d'un quartier avec la Police et la Gendarmerie. Nous allons expérimenter ce dispositif sur 3 quartiers : Bellevue, le Bourg et une partie de Béoulaygues. Dans chaque quartier 2 ou 3 habitants volontaires seront désignés « voisins référents» par décision municipale. Leurs noms seront communiqués à l'hôtel de Police, dont ils seront les correspondants privilégiés, ce qui permettra aux services de Police d'intervenir dès que des voisins référents feront un signalement. Et enfin : l'école de parachutisme. J'ai bien réceptionné la copie de votre courrier. Depuis très longtemps, il subsiste des incompréhensions. Il n'est pas souhaitable d'organiser une réunion publique à l'occasion de laquelle un représentant du club serait en butte à 50 personnes : cette formule n'est jamais productive. En revanche, je vous propose qu'une véritable réunion de travail soit organisée avec des représentants de l'association de Bellevue, le responsable du contrôle aérien de l'aérodrome Monsieur Gossard et le président du Club. Cette réunion, à laquelle je participerai, nous permettra d'étudier ensemble le meilleur moyen de résoudre le problème.

H : nous ne demandons qu'une chose : c'est que le couloir aérien soit respecté. C'est M. Gossard qui a proposé cette réunion.

M: je comprends, mais je souhaite néanmoins – dans l'intérêt de tous – que la réunion se tienne à la mairie et soit organisée comme je vous le propose.

H : il faut que M. Gossard soit prévenu que la réunion ne se déroule pas ici.

H: le problème c'est qu'il y a 2 pilotes.

M: je veillerai à prévenir le responsable du contrôle aérien. L'objet de la rencontre que je vous propose consistera à faire se rencontrer, dans un climat apaisé, des personnes dont je sais qu'elles sont toutes de bonne volonté.

H: nous avons calé la date au 8 juin à 14h.

M: je verrai avec l'ensemble des protagonistes quelle date peut être retenue. Sachez que nous sommes tout à fait conscients que vous subissez des nuisances : il faut les réduire pour que la cohabitation avec l'aérodrome devienne enfin plus sereine

H : vous deviez installer le radar pédagogique à l'entrée du lotissement.

JJM : cet équipement tourne sur l'ensemble de la Commune ; son implantation à Bellevue est prévue.

H: peut-on espérer la réfection du terrain de boules ?

M: nous allons étudier la question avec les services.

Fin de la réunion : 22h36